

Présidence de la République  
Monsieur N. SARKOZY  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS



*Tr. Piprel*

Paris, le 5 février 2010

Objet : Privatisation de SNPE et de ses filiales.

N./Réf : BP/2010-02-59

Monsieur le Président,

**CLAIRE-LISE  
CAMPION**

SENATRICE  
DE L'ESSONNE

VICE-PRESIDENTE  
DU CONSEIL  
GENERAL  
DE L'ESSONNE

L'article 11 de la loi de programmation militaire 2009-2014, du 29 juillet 2009, prévoit la privatisation de SNPE et de ses filiales.

Les représentants des syndicats du groupe SNPE lors de leur audition à l'Assemblée nationale le 14 janvier 2009, ont expliqué la nécessité de demander aux industriels des propositions de création d'un pôle fort et compétitif dans le domaine de la défense ; seul projet cohérent permettant à l'Etat de prendre ses responsabilités.

Ils ont également évoqué le fait que la SNPE est un groupe appartenant à l'industrie chimique, nécessitant des compétences spécifiques, incompatibles avec une gestion sur le modèle de l'industrie métallurgique. Sur le plan social, les statuts des personnels sont également différents.

Les salariés du Centre de recherche du Bouchet m'ont alerté sur les risques de suppression d'emplois. De renommée internationale pour ses capacités de recherche scientifique, cette implantation bénéficie globalement au secteur français de la défense et il importe de veiller au maintien des compétences.

De plus, le Centre du Bouchet, qui regroupe tous les acquis scientifiques et technologiques de l'histoire des poudres et explosifs, travaille sur les études et le développement, ainsi qu'à la recherche de produits nouveaux et d'applications nouvelles.



Comme cela a également été précisé lors des débats, il est impératif que l'industrie de défense demeure sous le contrôle de la puissance publique. En effet, il est difficilement envisageable que des intérêts privés étrangers pèsent sur des secteurs aussi décisifs que la sécurité nationale.

Les élus des communes de Vert-le-Petit m'ont également interpellé au sujet de la privatisation de la SNPE qui contribuerait encore à la dégradation de l'emploi notamment dans le secteur du Sud Essonne, déjà éprouvé par les suppressions d'emplois à Faurécia.

Pour toutes ces raisons et dans un contexte économique et social difficile, je vous demande de bien vouloir stopper ce processus et reconsidérer la position de l'Etat.

Sachant que vous saurez étudier cette requête avec le plus grand soin,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'CLC', written over a horizontal line.

Claire-Lise CAMPION